

## **L'affichage**

L'affichage est un outil pédagogique qu'il convient de ne pas négliger. Ses fonctions et ses finalités doivent être clairement identifiées.

Tout affichage a une fonction pédagogique.

On distingue trois types d'affichage :

- **l'affichage institutionnel** (et obligatoire) : l'emploi du temps, le règlement intérieur de l'école, le plan d'évacuation des locaux, la liste des élèves répartis par âge, les progressions, les programmation, liste de comptines, poésies et chants, tableaux de services ;
- **l'affichage didactique** : ce sont les documents qui font référence pour les élèves ;
- **l'affichage esthétique** : support et témoin des apprentissages plastiques.

**Les objectifs spécifiques de l'affichage :**

- communiquer,
- valoriser les productions des élèves,
- être la mémoire de la classe,
- être un outil de référence pour les élèves,
- servir de support et de témoignage des apprentissages.

**Précautions à prendre :**

**Les affichages didactiques pour être utiles doivent être :**

- très structurés (présentation parfaite, localisation dans la classe déterminée),
- mobiles (utilisables sur le tableau, déplaçables),
- pour certains permanents mais pour d'autres ils paraîtront et disparaîtront selon les activités à la fois parce que les murs ne sont pas extensibles et parce que la routine fait que l'on ne regarde plus un affichage
- rédigés pour certains avec les élèves ou en leur présence...

**Ils doivent constituer des aides aux apprentissages. Pour cela, il faut :**

- exposer à hauteur des enfants,
- limiter le nombre de panneaux,
- organiser l'espace d'affichage par rubrique,
- veiller à la calligraphie,
- faire évoluer les affichages au rythme des activités,
- concevoir des affichages « mémoire collective » de la classe,
- concevoir des affichages facilitant l'entrée dans l'écrit.